




Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2010.1351**

Séance publique du

16 décembre 2010

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20101216-12986- DE-1-1_0
Date de signature : 17/12/10
Date de réception : vendredi 17 décembre 2010
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITE ✓</p>

**OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À
L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE DANS LE CADRE DU CURSUS INTÉGRÉ TÛBAIX**

Le 16/12/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le Vendredi 10 Décembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliott BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jacques AGOPIAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Lucien AMBROGIANI à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Chantal DAVENNE, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Jules SUSINI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Fatima DRAOUZIA, M. Robert FOUQUET à M. Eric CHEVALIER, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, Mme Reine MERGER à M. Alexandre GALLESE, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Christine BERNARD, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

M. Yannick DECARA, M. Jacques GARCON, Mme Sophie JOISSAINS, M. Francis TAULAN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Victor TONIN donne lecture du rapport ci-joint.



09.04

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -
Proximité et Citoyenneté

Département Services aux Publics -
Développement Touristique et International
Mission Développement
Touristique et International

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16/12/10

RAPPORTEUR : M. Victor TONIN

CO-RAPPORTEUR(S) : M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL

OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À
L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE DANS LE CADRE DU CURSUS INTÉGRÉ TÜBAIX - Décision
du Conseil

Mes chers collègues,

Dans le cadre des relations privilégiées qu'Aix-en-Provence entretient avec la ville jumelle de Tübingen, une convention de partenariat avec l'Université de Provence a été adoptée en 1999 et renouvelée par délibération n° 2008.0930 du 14 octobre 2008.

Celle-ci permet d'aider le fonctionnement d'un cursus d'études intégrées (TübAix) pour historiens entre les Universités des deux villes.

Le TübAix, créé en 1991, fait partie de l'Université franco-allemande et s'inscrit dans une longue tradition de jumelage entre nos deux villes. Il se traduit par des échanges d'étudiants et d'enseignants-chercheurs issus des deux établissements.

Le but de ce cursus est d'offrir à des étudiants des deux nationalités un double diplôme, le perfectionnement linguistique, la mobilité et la connaissance d'une double culture qui constituent autant d'atouts pour leur intégration dans le monde du travail. Il offre un taux de réussite particulièrement remarquable.

En 2010, le cursus d'études intégrées en histoire TübAix a fêté ses 20 ans d'existence lors d'une **journée franco-allemande**, organisée le 12 novembre 2010 au centre d'Aix de l'Université de Provence. Des conférences ont retracé l'historique de la coopération entre les deux établissements et les deux villes ;

la deuxième partie de la manifestation était réservée aux témoignages d'étudiants du TübAix, anciens et actuels.

Depuis sa création, plus de 150 étudiants ont obtenu le double diplôme dans le cadre du TübAix. Les statistiques attestent de la variété des secteurs d'emploi possibles et montrent que les débouchés professionnels sont géographiquement étendus.

La Ville de Tübingen apporte également un soutien financier à ce cursus.

Aussi, je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **VERSER** une participation de 6 500 euros au titre de l'exercice 2010, tel que précisé à l'article 3 de la convention entre la Ville et l'Université de Provence ;
- **DIRE** que ce montant sera imputé sur la ligne budgétaire 92048 65731 1469 qui présente les disponibilités suffisantes.

Organisme	Subvention en 2008	Subvention en 2009	Subvention en 2010
Université de Provence – Cursus d'études intégrées TübAix	6 500 €	6 500 €	6 500 €

**2010.1351 - RELATIONS INTERNATIONALES - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À
L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE DANS LE CADRE DU CURSUS INTÉGRÉ TÛBAIX**

Présents et représentés	: 50
Présents	: 37
Abstentions	: 0
Non participation	: 1
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

M. Christian LOUIT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : Vendredi 17 Décembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**